

Actualités

Cette actualité a plus de 6 mois !

## Aires éducatives : la campagne pour de nouveaux projet est ouverte

- [Accompagnement](#)
- [Biodiversité](#)
  
- GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes
- [noemie.huby@graine-ara.org](mailto:noemie.huby@graine-ara.org)  
[09 72 30 04 90](tel:0972300490)

Article déposé par adele.petit@gr... le lun 21/07/2025 - 12:09

### Lancement de la campagne de financement des Aires éducatives : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 3 octobre !

Depuis le **1er juin 2025**, les écoles et établissements scolaires peuvent déposer leur **demande de financement pour créer ou renouveler une Aire éducative**. Cette campagne, portée par l'Office français de la biodiversité (OFB), s'inscrit dans la dynamique nationale de sensibilisation des jeunes aux enjeux écologiques.

### Une dynamique nationale pour éduquer à la biodiversité

Les Aires éducatives permettent aux élèves de s'approprier un espace naturel — terrestre, marin ou d'eau douce — en lien avec leur territoire et d'y mener un projet concret, collectif et citoyen. Ce dispositif, en plein essor, est reconnu comme un levier éducatif fort pour favoriser le lien au vivant, la responsabilité environnementale et l'apprentissage par l'action.

Dans le cadre de la **nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité**, cette campagne vise à **accompagner les projets sur deux années scolaires** (2025 à 2027). L'enveloppe globale de 3 millions d'euros permettra :

- la **création de nouvelles Aires éducatives** dans les établissements scolaires,
- la **poursuite de projets déjà engagés**, non financés en 2024 ou au printemps 2025.

### Qui peut candidater ?

- Les écoles et établissements souhaitant **démarrer une nouvelle Aire éducative**
- Les établissements **déjà porteurs d'un projet** qui souhaitent **le renouveler** pour la période 2025-2027

## Comment déposer un dossier ?

Les candidatures sont à déposer **avant le 3 octobre 2025 à 23h59**, sur la plateforme [La Trousse à projets](#).

### Conditions à remplir :

- Être inscrit sur [SAGAE](#), l'outil national de suivi des Aires éducatives
- S'engager à respecter la **charte des Aires éducatives**
- Intégrer une **démarche écoresponsable** limitant les émissions de CO<sub>2</sub>

## Le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes à vos côtés

En tant que **référént régional du dispositif**, le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les porteurs et porteuses de projets tout au long de leur démarche : conseils, mise en réseau, ressources pédagogiques, formations, retours d'expérience... N'hésitez pas à nous contacter pour échanger autour de votre projet ou pour vous aider à formaliser votre demande.

**Contact** : [noemie.huby@graine-ara.org](mailto:noemie.huby@graine-ara.org)